

CQP Scieur carotteur de béton

RNCP35956 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	230, 232
Formacode(s)	22861, 22378, 22485
Code(s) ROME	F1704
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3193 — Bâtiment (Ouvriers)(Entreprises occupant jusqu'à 10 salariés)
Date d'enregistrement	15/10/2021
Date d'échéance	15/10/2024

Certificateur(s)

CPNE conjointes du Bâtiment et des Travaux publics**SYNDICAT DES ENTREPRISES DE DECONSTRUCTION DEPOLLUTION ET RECYCLAGE · SIRET : 42844097800024**

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CLPS L ENJEU DES COMPETENCES	32159164600328	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

I- Le Contexte :

Une activité en pleine croissance : La technologie de sciage et de carottage au diamant est née dans les années 70. Le volume de la construction est en constante augmentation et le béton est le matériau le plus utilisé. Les surfaces à bâtir sont de plus en plus limitées, engendrent une forte demande dans le domaine de la déconstruction/restructuration, dont les scieurs/carotteurs sont des acteurs indissociables.

En effet, au cours des travaux de construction neuve ou de rénovation, il est souvent nécessaire de percer des dalles et des murs pour permettre le passage de câbles, de canalisations ou de conduits divers, etc. C'est la technique du carottage de béton qui est alors utilisée. Le sciage de béton permet, tant en construction qu'en restructuration, la découpe avec une grande précision afin de créer des ouvertures, déposer des escaliers, percer des planchers pour passer des ascenseurs ou de futurs escaliers, escalators, réaliser des joints de dilatation, etc.

La clientèle des entreprises de découpe de béton est de ce fait assez diverse (privée, publique) souhaitant un travail précis et soigné dans le respect de la structure existante. L'activité du sciage carottage a donc connu en peu de temps une croissance exponentielle engendrant des évolutions importantes sur le plan technique et des besoins dans le domaine de la sécurité et de la professionnalisation des opérateurs.

La réhabilitation devance le neuf. 75% des travaux de sciage ont lieu sur des chantiers de réhabilitation de bâtiments. Les entreprises de sciage interviennent dans les marchés publics (60%) comme dans les marchés privés (40%).

Des évolutions techniques permanentes : Le matériel est en perpétuelle évolution. Les premières scies murales, dotées de groupe hydraulique pesant jusqu'à 250 kg, étaient peu maniables ; l'avancée et la plongée de la lame se

faisaient avec une manivelle. Aujourd'hui, les scies hydrauliques existent toujours, mais les groupes, les rails et les têtes de scie se sont allégés ; tous les mouvements de la scie sont télécommandés ou radiocommandés. Et surtout, les recherches poussées sur les moteurs électriques à haute fréquence permettent aujourd'hui d'utiliser des scies entièrement électriques ; le groupe hydraulique de 150 kg est donc remplacé par un boîtier de 20 kg, ce qui constitue un gros progrès pour les opérateurs.

En carottage, l'évolution est moins spectaculaire en termes de gain de poids, mais les carotteuses déjà électriques pour la plupart à la base, évoluent aussi vers les moteurs à haute fréquence.

II- Les Objectifs dans ce contexte :

Le métier du sciage carottage comporte divers risques notamment en lien avec la manipulation d'outils électriques d'envergure imposante et les blocs béton. L'opérateur est donc exposé à des risques sécuritaires importants (électrique, chute de bloc, atteintes physiques par découpe, TMS...) nécessitant donc une formation technique pour la maîtrise des outils et ainsi garantir le travail en sécurité.

La création du CQP répond à cinq objectifs principaux :

1. Certifier

l'emploi à partir de compétences reconnues par l'ensemble des entreprises,

2. Encourager la motivation des collaborateurs, grâce à la reconnaissance formelle des compétences liées à leur emploi,

3. Qualifier les ouvriers (approfondir notamment leurs connaissances théoriques...), pour leur permettre de faire face aux évolutions techniques, organisationnelles et assurer un travail en sécurité,

4. Favoriser la mise en place de plans de progression adaptés, grâce à la formalisation des compétences au sein des équipes et sécuriser ainsi leur trajectoire professionnelle,

5. Valoriser :

- la compétence des collaborateurs ;
- le savoir-faire de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales activités du scieur-carotteur de béton sont :

- La préparation amont de l'intervention
- Le déploiement du matériel et la sécurisation de l'intervention
- La réalisation des travaux de préparation
- La réalisation des travaux de carottage de dallage au plancher et de voile en cas de petit diamètre du Ø 32 mm jusqu'au Ø 200 mm (couramment) voire jusqu'au Ø 400 mm en cas de gros diamètre
- La réalisation de travaux de sciage de voiles et planchers à la scie murale (épaisseur des supports jusqu'à 20 cm ; plancher d 1 m² maxi)
- La clôture de son intervention

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire ;
- Vérifier la conformité et la faisabilité technique de l'intervention ;
- Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés ;
- Approvisionner la zone de travail avec les moyens de manutentions adaptés, et en fonction des ressources disponibles sur le chantier ;
- Installer le matériel en le raccordant aux réseaux (eau, électricité) et en le fixant au support à découper ;
- Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés ;
- Sécuriser l'intervention en recourant aux Moyens de Protection Collective (MPC) et aux Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés ;
- Réaliser les travaux préparatoires demandés (anneaux de levage, carottage...) en prenant en compte les caractéristiques de l'ouverture à créer et de son environnement ;
- Dans le cas de travaux de sciage, calpiner (calculer le nombre de blocs à scier et les tracer) en tenant compte des moyens de levage et d'évacuation adaptés au chantier ;
- Carotter en tenant compte de la nature du matériau ;
- Extraire proprement et en toute sécurité la carotte ;
- Découper à la scie murale un voile ou un plancher en tenant compte de la nature du matériau ;
- Déplacer avec méthode et en toute sécurité la scie entre deux coupes, en procédant en cas de besoin aux adaptations nécessaires ;
- Etayer la partie de plancher à découper (maximum 1 m2) et/ou le plancher conservé ;

- Extraire les blocs sciés dans le respect des modes opératoires ;
- Nettoyer la zone de travail des différents déchets en évacuant notamment les eaux de sciage (laitance) ;
- Remplir avec précision les documents d'intervention (bon de prestation ou rapport d'exécution, feuille d'heures).

Blocs de compétences

RNCP35956BC01 — Organiser son intervention de sciage-carottage de béton en toute sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus
- Vérifier la conformité et la faisabilité technique de l'intervention par rapport aux consignes et en échangeant avec le client afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité, qualité et délai
- Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité
- Approvisionner la zone de travail avec les moyens de manutentions adaptés, et en fonction des ressources disponibles sur le chantier, afin pouvoir exécuter les opérations de sciage et/ou carottage
- Installer le matériel en le raccordant aux réseaux (eau, électricité) et en le fixant au support à découper afin de pouvoir l'utiliser en toute sécurité lors de la réalisation de son intervention
- Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité
- Sécuriser l'intervention en recourant aux Moyens de Protection Collective (MPC) et aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire illustré
- Epreuve pratique
- Livret de compétences
- Entretien avec le jury

RNCP35956BC02 — Réaliser les travaux courants de sciage et de carottage de dallages, de planchers et de voiles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les travaux préparatoires demandés (anneaux de levage, carottage...) en prenant en compte les caractéristiques de l'ouverture à créer et de son environnement (structure) afin de permettre l'exécution des travaux
- Dans le cas de travaux de sciage, calpiner (calculer le nombre de blocs à scier et les tracer) en tenant compte des moyens de levage et d'évacuation adaptés au chantier pour garantir la réalisation de son intervention en toute sécurité
- Carotter en tenant compte de la nature du matériau dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité en vigueur afin de répondre à la commande du client
- Extraire proprement et en toute sécurité la carotte, après analyse du contexte de l'intervention, afin d'achever les travaux de carottage dans le respect de la fiche d'intervention
- Découper à la scie murale un voile ou un plancher en tenant compte de la nature du matériau dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité en vigueur afin de réaliser une ouverture conformément à la fiche d'intervention
- Déplacer avec méthode et en toute sécurité la scie entre deux coupes, en procédant en cas de besoin aux adaptations nécessaires (changement du disque, création d'un bandeau, fruit...) afin de garantir le bon déroulement de l'intervention
- Etayer la partie de plancher à découper (maximum 1 m2) et/ou le plancher conservé dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité en vigueur pour sécuriser la structure
- Extraire les blocs sciés dans le respect des modes opératoires (bloc par bloc dès désolidarisation) et des règles de sécurité en vigueur (moyens d'extraction les plus adaptés, positionnement et fixation des anneaux de levage...) afin d'achever les travaux de sciage dans le respect de la fiche d'intervention
- Nettoyer la zone de travail des différents déchets en évacuant notamment les eaux de sciage (laitance) dans le respect des règles environnementales à observer sur le chantier afin de laisser sa zone de travail propre et sans risques de pollution

- Remplir avec précision les documents d'intervention (bon de prestation ou rapport d'exécution, feuille d'heures) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire illustré
- Epreuve pratique
- Livret de compétences
- Entretien avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment : travaux de sciage et de carottage de béton au diamant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Scieur carotteur / Scieuse carotteuse de béton

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au dispositif de certification (hors VAE), le SEDDRé a décidé des prérequis suivants, nécessaires à l'exercice du métier :

- Savoir lire et écrire
- Savoir réaliser les calculs mathématiques de base (addition/soustraction/multiplication/division)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE,

VAE

Le jury doit être paritaire, il est constitué de 4 membres : 2 représentants du collège employeurs et 2 représentants du collège salariés.

Base légale

Date de décision	15/10/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	15	0	100 %	100 %
2017	17	0	100 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39642

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35956/>